



PARIS, le 1^{er} juillet 2013,

Information relative au nombre de droits de vote et d'actions composant le capital social au jour de la publication de l'avis de réunion au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (Balo)

En application des dispositions de l'article R.225-73-1 du Code de Commerce, la Société FONCIERE PARIS NORD informe ses actionnaires qu'à la date du 17 juin 2013, date de la publication de l'avis de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire des actionnaires du 22 juillet 2013, le nombre total des droits de vote et d'actions regroupées s'élevait à 4 344 218.